

Les « modèles » fantasmés de la bourgeoisie

Michel Husson, *Rouge* n°2115, 9 juin 2005

Le taux de chômage est de 10 % en France, mais tourne autour de 5 % dans d'autres pays (Royaume-Uni, Pays-Bas, Danemark ou Suède). L'attachement au « modèle social français » et le refus des « réformes » qui marchent ailleurs seraient la source de tous nos déboires. Mais les faits sont têtus et ne peuvent se réduire à cette lecture superficielle : il suffit de regarder d'un peu plus près la réalité de chacun de ces supposés « modèles ».

Danemark

En 1993, le taux de chômage était de 9,5 % au Danemark et de 11,6 % en France ; dix ans plus tard, il est descendu à 5,6 % au Danemark et à 9,7 % en France (données OCDE). On pourrait penser que le Danemark a créé plus d'emplois, puisque le taux de chômage y a baissé plus vite. Or, c'est faux. C'est en France que l'emploi a le plus augmenté sur cette période : +10,7 % (2,4 millions d'emplois créés) soit deux fois plus qu'au Danemark (5,5 %). La solution de cet apparent mystère réside dans les dispositifs (préretraites, stages de formation et autres années sabbatiques) qui ont permis de faire sortir les personnes concernées de la population active, et donc des statistiques du chômage danois. Les mérites supposés de la « flex-sécurité » danoise ne sont donc pas vérifiés : ce *deal*, qui permet aux patrons de licencier facilement en échange d'une protection sociale de bon niveau pour les chômeurs, n'a pas permis de créer plus d'emplois.

Royaume-Uni

Les comparaisons oublient toujours que ce pays a enregistré, chaque année depuis dix ans, un taux de croissance supérieur de 0,8 % à celui de la France. Avec un tel supplément de croissance, le taux de chômage se situerait aujourd'hui en France à 6 ou 7 %, au lieu de 10 %. Deuxième oubli : une grande partie des créations d'emplois au Royaume-Uni ont eu lieu dans les services publics, notamment la santé, ce qui coïncide mal avec les options libérales. Enfin, malgré sa croissance plus rapide, le Royaume-Uni n'a pas créé plus d'emplois qu'en France (voir tableau) tout en faisant plus nettement reculer le taux de chômage. Là encore, la différence provient de la population active : elle a augmenté moins vite qu'en France sur les dix dernières années (4,3 % contre 8,4 %), pour une progression voisine de la population en âge de travailler. On enregistre ici l'effet des politiques qui, en dissuadant les chômeurs de s'inscrire, permet une baisse purement statistique du chômage.

Pays-Bas

L'emploi a progressé de 20 % entre 1993 et 2003. Mais les 2/3 des emplois créés sont des emplois à temps partiel, qui concernent principalement les femmes, puisque 60 % d'entre elles occupent aujourd'hui un temps partiel, souvent très court. De plus, le niveau du taux de chômage ne veut pas dire grand-chose aux Pays-Bas, en raison du statut d'invalidité attribué à des salariés souvent âgés et jugés sans doute « inemployables ». En février 2005, ils étaient au nombre de 957 000 (12 % de la population active !) et une bonne partie d'entre eux devraient être ajoutés aux 540 000 chômeurs recensés. Enfin, pas de chance, le « modèle polder » est en crise et le taux de chômage officiel vient d'atteindre 6 %¹.

Allemagne

Toute l'astuce est évidemment de ne retenir que les pays qui vont dans le sens de la démonstration. L'Allemagne est pourtant un contre-modèle riche d'enseignements. Le camarade Schröder y mène depuis plusieurs années un programme de « réformes » en tout point conforme à l'orthodoxie euro-libérale. Ses résultats sont désastreux, avec près de 5 millions de chômeurs, soit 12 % de la population active. De telles réformes ne peuvent relancer l'économie², tout simplement parce qu'elles sont la cause du marasme. Le blocage des salaires, sous prétexte de rétablir la compétitivité, a permis (entre autres facteurs) une progression spectaculaire des exportations (+ 6,6 % par an entre 1993 et 2003) mais a étouffé la demande intérieure (+ 1 %). Le capitalisme rhénan est en train de sombrer dans la régression et la précarisation : au cours des deux dernières années, il a créé 500 000 emplois mais détruit dans le même temps 853 000 emplois réguliers.

1 Centraal Bureau voor de Statistiek <http://www.cbs.nl/en/>

2 voir « Les réformes paraissent impuissantes à relancer l'économie » <http://hussonet.free.fr/refall.pdf>

Données statistiques (période 1993-2003)

	Emploi progression 1993-2003	PIB croissance annuelle 1993-2003	Taux de chômage variation 1993-2003	Salaires réel croissance annuelle 1993-2003
France	10.7	2.1	-1.9	0.3
Royaume-Uni	11.0	2.9	-5.7	2.1
Suède	6.8	2.9	-3.4	2.2
Pays-Bas	19.8	2.5	-3.1	0.8
Danemark	5.5	2.5	-3.9	1.1
Union européenne	10.6	2.1	-1.2	1.0
Allemagne	2.4	1.4	+1.3	0.2

source : OCDE

Bricolages

Ces références à un modèle idéal sont du pur bricolage idéologique : comment peut-on se réclamer à la fois du modèle britannique et du modèle nordique, alors qu'ils diffèrent sur des points essentiels ? Ces âneries révèlent très vite l'incohérence des libéraux, qui oublient évidemment les contreparties pour eux inacceptables aux réussites vantées avec enthousiasme. Par exemple, les dépenses pour l'emploi rapportées au nombre de chômeurs représentent environ 100 % du PIB par tête au Danemark, 150 % aux Pays-Bas, et 60 % en Suède. C'est beaucoup plus qu'en France (38 %) et, bien sûr, qu'au Royaume-Uni (15 %). De la même manière le taux de prélèvements obligatoires est plus élevé en Suède (52 %), au Danemark (50 %) qu'en France (45 %) alors que les libéraux rêvent de le réduire.

Les économistes libéraux oublient en outre que c'est dans les pays où la croissance a été la plus soutenue que le taux de chômage a le plus baissé (graphique 1). Ils voudraient faire croire que leurs fameuses « réformes structurelles des marchés du travail » suffiraient à créer des emplois indépendamment du taux de croissance. Il faudrait alors démontrer que cette meilleure croissance est elle-même le produit des politiques libérales, notamment en matière de modération salariale. Pas de chance, car les choses fonctionnent à l'inverse : les pays où les salaires ont été le plus bloqués sont aussi ceux qui ont enregistré une croissance moindre, et donc moins d'emploi (graphique 2). Même au Royaume-Uni libéral, le pouvoir d'achat du salaire a augmenté plus vite (2,1 % par an) que dans l'Union européenne (+1,0 %) ou qu'en France (+0,3 %). Il en va de même pour la Suède, où il a progressé de 2,2 % par an.

La stratégie européenne pour l'emploi proposait notamment de « réduire la pression fiscale qui pèse sur le travail, notamment sur le travail peu qualifié et faiblement rémunéré » et d'« améliorer les effets d'incitation en faveur de l'emploi et de la formation des régimes d'imposition et d'allocations ». Ces recommandations ont été suivies, mais il est clair aujourd'hui que cette stratégie ne fonctionne pas. C'est ce que doit constater une institution comme l'OCDE, qui rétribue pourtant des dizaines d'économistes chargés d'illustrer les bienfaits du libéralisme. Mais ceux-ci se heurtent régulièrement aux faits, décidément têtus. Dans ses dernières *Perspectives de l'emploi*, l'OCDE découvre ainsi que la législation protectrice de l'emploi (LPE) ... protège l'emploi, et qu'elle remplit donc « l'objectif pour lequel elle a été conçue ». L'OCDE doit reconnaître à contre cœur que son effet sur le chômage est « ambigu » et que « les nombreuses évaluations auxquelles cette question a donné lieu conduisent à des résultats mitigés, parfois contradictoires et dont la robustesse n'est pas toujours assurée ». En langage clair, cela veut dire qu'on ne peut pas mettre en lumière un effet positif des fameuses « réformes structurelles des marchés du travail ». En revanche, la précarisation, à laquelle se ramènent au fond ces réformes, frappe spécialement les jeunes et les femmes, qui « pourraient donc être affectés de manière disproportionnée », et l'OCDE va jusqu'à admettre que la différence de traitement entre emplois permanents et temporaires pourrait conduire à « une accentuation de la dualité du marché du travail ».

Mais les politiques libérales ont-elles vraiment pour but de créer des emplois ? Le cas de la Suède permet de montrer que l'objectif réel est une flexibilisation sans fin. Ce pays a d'ores et déjà atteint l'ensemble des objectifs de la stratégie de Lisbonne, et il devrait donc avoir droit aux félicitations de la Commission européenne ; or, celle-ci persiste à lui recommander des mesures visant à accroître les « incitations au travail »³, autrement dit à se montrer moins généreuse à l'égard des chômeurs.

Fuite en avant libérale

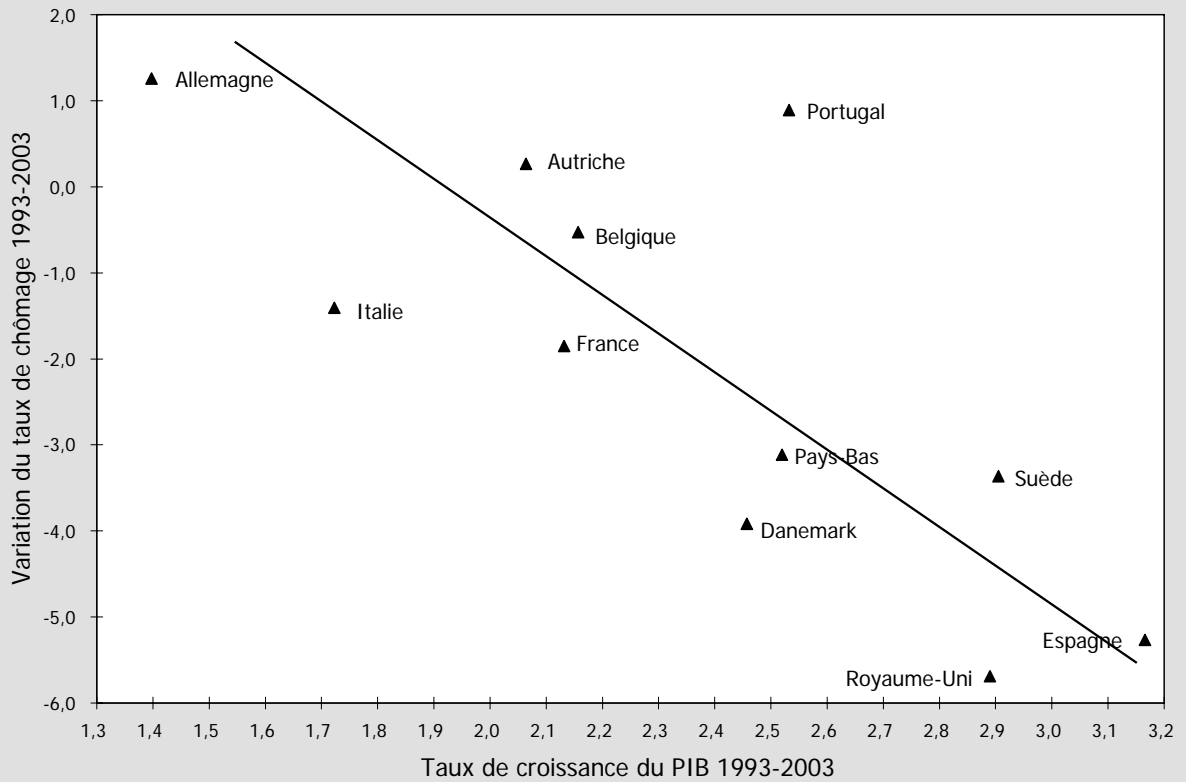
Et pourtant les « cent jours » du nouveau gouvernement vont être consacrés à mettre en musique les rapports ultra-libéraux (de Virville, Camdessus, Cahuc-Kramarz) que la droite gardait sous le coude⁴. Leur ligne générale est l'attaque contre le droit du travail, autour de deux idées. La première est celle d'un nouveau contrat de travail, fusionnant par le bas CDI et CDD. Le rapport de Virville parle de contrat de mission « autour de projets, à l'horizon de quelques mois, ou quelques années » : l'objectif est clairement de précariser l'ensemble des contrats. La seconde idée est l'institution d'une « taxe sur les licenciements » (Cahuc-Kramarz) : en échange d'une contribution symbolique (moins coûteuse que les cotisations chômage, sinon où est l'intérêt ?), les patrons seraient débarrassés de toutes les « rigidités » du code du travail en matière de licenciements. Avec un incroyable cynisme, De Virville évoque la cessation du contrat de travail « pour rupture négociée » : on imagine la « négociation » ! Camdessus propose en outre de réduire les cotisations sociales des PME, et Cahuc-Kramarz de libérer les professions « protégées ».

Christine Lagarde, la nouvelle ministre au commerce extérieur, vient de déclarer sur Europe 1 (le 4 juin) que le droit du travail constituait un « frein à l'embauche ». Borloo a annoncé au *Journal du Dimanche* du 5 juin qu'il étudiait un nouveau contrat de travail « expérimental simplifié et très allégé en charges » pour faciliter l'embauche dans les « très petites entreprises ». On voit que les références aux modèles étrangers ne visent au fond qu'à légitimer une nouvelle vague de régression sociale. Derrière les argumentaires bricolés et le discours sur le « déclin », pointe la frénésie de classe qui s'est emparée d'un gouvernement aux abois. Il n'a aujourd'hui d'autre « plan B » que la fuite en avant : après les cent jours, Waterloo ?

3 Gilles Raveaud, « L'évaluation des politiques d'emploi nationales par la Commission européenne : qui gagne perd ? » <http://hussonet.free.fr/ravsee.pdf>

4 disponibles en ligne à partir de : <http://hussonet.free.fr/35h.htm>

Graphique 1



Graphique 2

